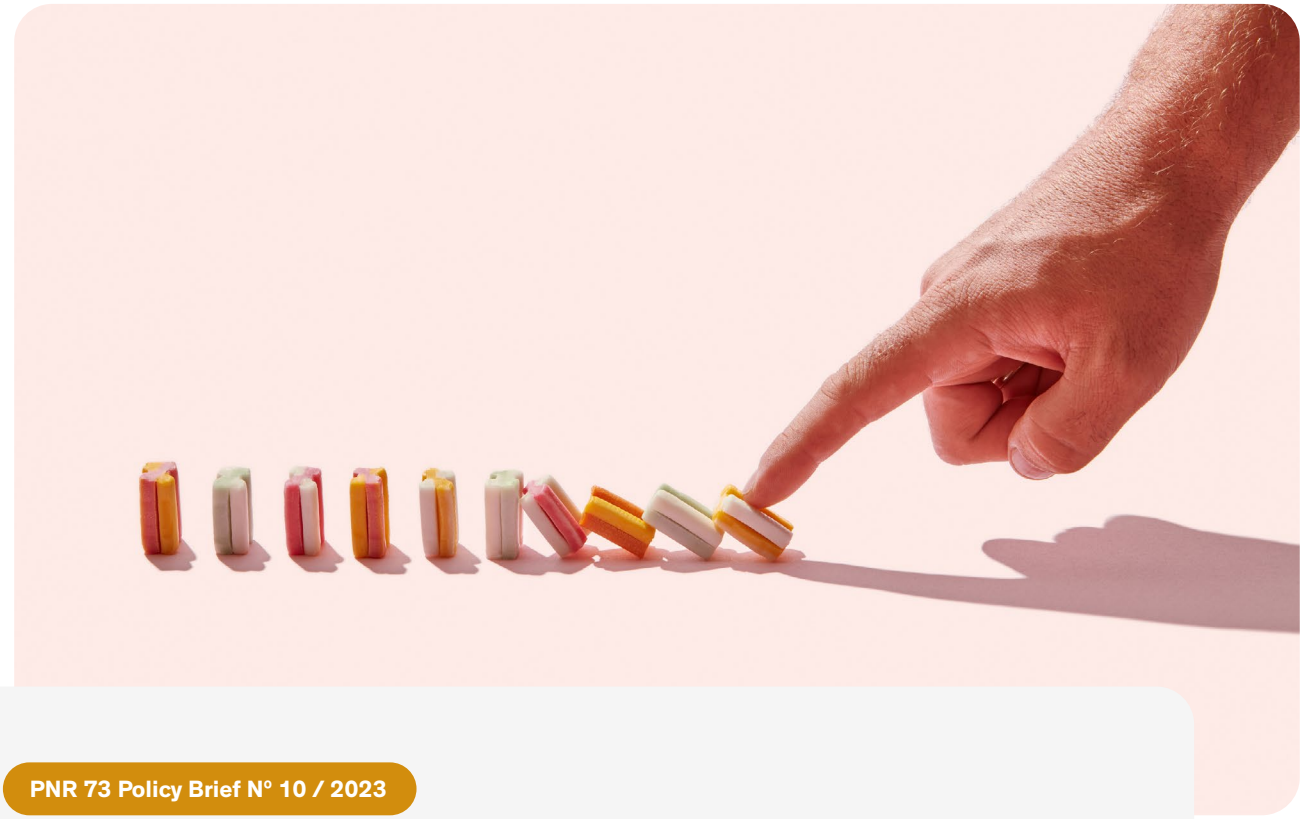

PNR 73 Policy Brief N° 10 / 2023

Comment de petits obstacles affectent l'efficacité des programmes environnementaux : une étude de terrain réalisée auprès des PME

Implications politiques de la recherche

L'étude réalisée montre que, du fait des efforts supplémentaires qu'ils exigent, de petits obstacles (« sludges ») peuvent réduire de 50 % l'efficacité des programmes environnementaux qui visent à induire une utilisation plus respectueuse des ressources au sein des petites et moyennes entreprises. Elle révèle que les PME ne disposent notamment pas du temps nécessaire pour surmonter les entraves minimes que constituent parfois des canaux de communication et des procédures de demande / commande inutilement compliqués. Il conviendrait par conséquent de vérifier les mesures politiques avant – mais aussi pendant – leur mise en œuvre, afin de détecter de potentiels obstacles et de s'assurer qu'elles déploient leur plein potentiel. Ses résultats s'adressent aux décideurs politiques qui souhaitent optimiser l'efficacité des programmes environnementaux élaborés à l'intention des PME.

Fonds national suisse

Approche et résultats

Etude de terrain en collaboration avec un programme environnemental destiné aux PME

L'étude de terrain dont les résultats sont présentés ici a été réalisée en collaboration avec un programme de consultation environnemental élaboré à l'intention des PME suisses par le gouvernement. Les entreprises participantes ont été contactées par téléphone, et invitées à participer sur une base de volontariat à une consultation environnementale gratuite et non contraignante. Il s'agit pour les consultant·es de se rendre dans les entreprises concernées, de procéder à une analyse des processus, et de proposer des mesures permettant une utilisation plus économe des ressources. Dans le cadre de cette expérimentation, des gadgets écologiques supplémentaires (papier recyclé, tubes d'éclairage à LED, etc.) ont été proposés aux entreprises (N = 173 issues de divers secteurs). Certaines des mesures préconisées par les consultant·es pouvaient ainsi être directement mises en œuvre. Afin d'estimer l'impact exercé par les petits obstacles rencontrés dans l'architecture décisionnelle, ou les processus d'attribution, sur l'efficacité de ce programme et d'autres de nature similaire parrainés par l'Etat, nous avons modifié le processus de commande des gadgets proposés. Ceux-ci étaient tout d'abord systématiquement présentés par les consultant·es, qui notaient ceux pour lesquels les entreprises s'intéressaient. Dans le premier des deux cas étudiés (DIRECT), les consultant·es commandaient directement les gadgets pour le compte des entreprises, si bien qu'il n'en résultait aucune charge pour celles-ci. Dans le second cas (SLUDGE), elles étaient orientées vers un site Internet convivial sur lequel elles pouvaient elles-mêmes passer commande. Cette dernière condition expérimentale reflète la structure de nombreux programmes étatiques, qui exigent que même les entreprises motivées fournissent du temps et des efforts avant de pouvoir bénéficier des mesures concernées. Les deux conditions expérimentales définies avaient été attribuées de manière aléatoire aux PME, si bien que les intentions de commande et autres caractéristiques étaient par ailleurs comparables. Les divergences observées en termes de taux de commande résultent donc exclusivement du fait que les PME du groupe SLUDGE devaient supporter une faible charge supplémentaire de nature non monétaire pour pouvoir profiter pleinement de la mesure proposée. La figure 1 présente le déroulement de l'étude sous forme schématique.

Les petits obstacles rencontrés dans l'architecture décisionnelle des programmes environnementaux (Sludge) réduisent leur efficacité de 50 %

Entre avril 2019 et avril 2020, 173 consultations ont été réalisées auprès de PME dans les villes de Lucerne, Zoug et Zurich, dont 87 consultations avec la condition expérimentale SLUDGE et 86 avec la condition expérimentale DIRECT. Les PME participantes employaient en moyenne 15 salariés, et la répartition des secteurs industriels était presque identique dans les deux cas.

Dans le groupe SLUDGE, 89,7 % des PME avaient l'intention de passer une commande contre 91,9 % de PME intéressées dans le groupe DIRECT. La différence est faible et non significative d'un point de vue statistique. Cependant, le taux de commande réel apparaît considérablement, et significativement, moins élevé dans le premier cas que dans le second. Bien qu'extrêmement faible, l'effort supplémentaire requis pour passer commande fait que seuls 51,7 % des PME soumises à la condition expérimentale SLUDGE y sont effectivement parvenues. Parmi les entreprises auxquelles cette contrainte avait été épargnée, 91,7 % ont commandé directement des gadgets contribuant à la préservation des ressources (voir la figure 2).

Les sludges sont par suite susceptibles d'exercer des effets notables sur le comportement des PME vis-à-vis de l'environnement. Même minimes, les charges non monétaire apparaissant dans l'architecture décisionnelle du processus de commande ont approximativement réduit de moitié le taux de commande et, de fait, fortement influencé la proportion d'entreprises qui auraient pu améliorer simplement leurs pratiques environnementales.

Messages clés

Afin de résoudre les problèmes sociétaux urgents et de lutter activement contre le changement climatique, il est essentiel de concevoir des politiques publiques efficaces. Les PME représentent environ 99,9 % des entreprises et génèrent 70 à 76 % de la pollution industrielle dans les pays industrialisés. Elles constituent donc un groupe cible important au regard des mesures environnementales mises en place par les gouvernements.[1] Pour optimiser le succès des programmes environnementaux qui leur sont destinés, il est crucial que les procédures impliquées soient dépourvues de complexité, et que les demandes d'aide et la mise en œuvre des mesures pertinentes soient aussi simples que possible. La présente étude a établi de manière empirique, et causale, que les sludges, c'est-à-dire les minimes points de friction apparaissant dans l'architecture décisionnelle et dans les procédures y afférentes, sont susceptibles de réduire de 50 % le succès des programmes environnementaux étatiques élaborés à l'intention des PME.[2]

La mise en œuvre de pratiques commerciales respectueuses de l'environnement au sein des PME apparaît principalement liée aux valeurs et motivations personnelles des gestionnaires et non à de potentiels avantages financiers.[3] Deux enquêtes complémentaires réalisées auprès de 800 PME montrent que des facteurs externes, tels que la lourdeur des formalités administratives et le temps nécessaire à leur accomplissement, freinent la motivation personnelle des PME, et s'opposent par suite à un management plus écologique. Les programmes environnementaux financés par des fonds publics qui ciblent les PME devraient par conséquent faciliter autant que possible l'accès aux subventions ou aux soutiens prévus pour promouvoir des mesures de protection de l'environnement.

Au vu de ces résultats, il est suggéré qu'il soit procédé régulièrement à des « sludges audits ».[4] De telles vérifications auraient pour objet de détecter d'éventuels sludges dans les programmes pertinents, d'évaluer leurs coûts et de déterminer comment ces freins même minimes pourraient être levés.[5] En dehors de l'examen des programmes existants, des tests étendus devraient également être effectués sous la forme d'études randomisées avant que de nouveaux programmes soient introduits.

[1] Caligorou et al. (2014), Lamoureux et al. (2019)

[2] voir Grieder et al., 2023a

[3] Grieder et al., 2023b

[4] voir aussi Sunstein, 2020

[5] voir aussi Cowen et al., 2021, Soman et al., 2019

Ce qu'on entend par …

Architecture décisionnelle : élaboration (réfléchie) des conditions dans lesquelles des personnes ou des entreprises prennent des décisions, p. ex. en ce qui concerne les programmes étatiques dans le cadre desquels les participant·es ou bénéficiaires doivent franchir certaines étapes décisionnelles avant que d'autres mesures (éventuellement plus importantes) puissent être mises en place.

Sludges : petits obstacles, souvent involontaires ou sans objet, rencontrés dans l'architecture décisionnelle de programmes politiques (par exemple sous la forme de canaux de communication et de procédures inutilement compliqués) qui peuvent entraver leur succès et leur efficacité.

Nudge : modifications du contexte décisionnel physique, social et psychologique introduites délibérément afin d'influencer une décision de manière prévisible.

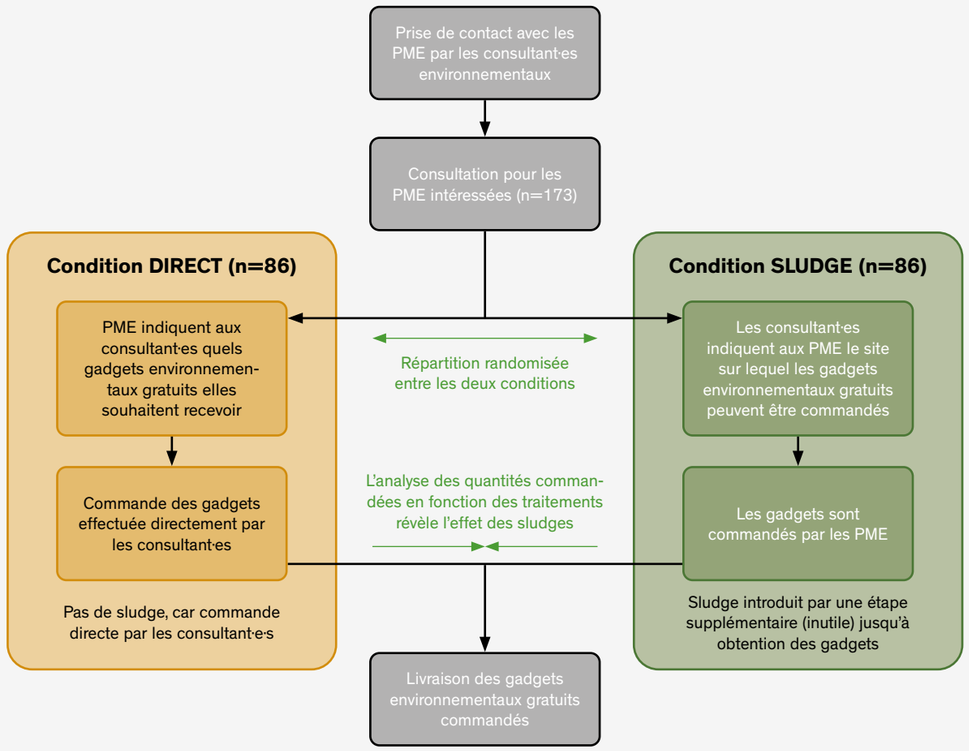

Figure 1 :
représentation schématique de la conception et du déroulement de l'étude

A. Intention de commander

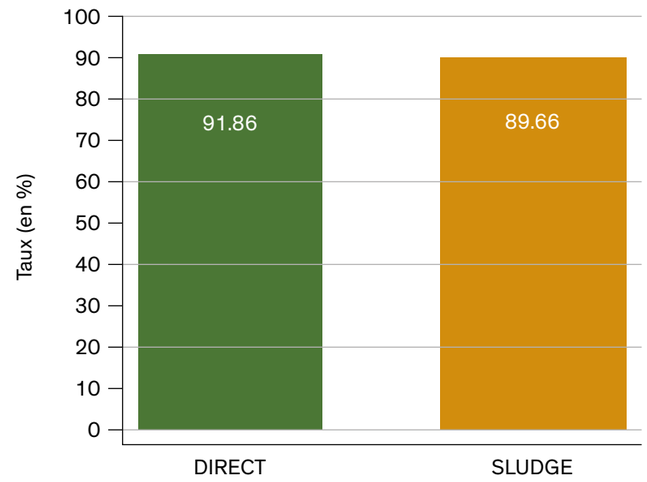

B. Taux de commande définitif

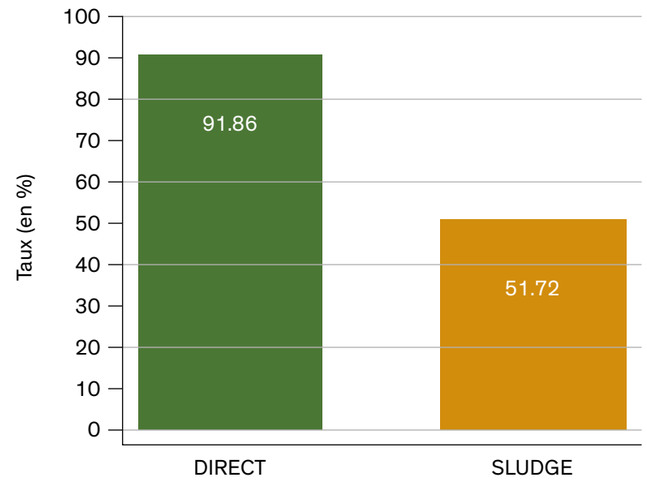

Figure 2 :
résultats de l'étude de terrain

Discussion

Les résultats présentés plus haut sont basés sur un échantillon de PME qui avaient volontairement accepté de participer à un programme de consultation environnemental. Ceci ne constitue normalement pas – pour ce type d'étude – une condition préalable optimale, car les résultats ne peuvent pas être élargis à toutes les PME. Il convient néanmoins de noter qu'ils mettent en évidence l'impact considérable exercé par des obstacles mineurs au sein d'un ensemble de PME déjà fortement motivées par l'adoption, ou le développement, de pratiques commerciales plus respectueuses de l'environnement. On peut donc considérer que l'impact négatif identifié représente un minima et déduire que les sludges exercent des effets bien plus importants lorsque les programmes environnementaux ciblent des entreprises peu motivées.

Conclusion

L'effet exercé par les sludges sur l'efficacité d'un programme de consultation environnemental soutenu par l'Etat et destiné aux PME suisses a été examiné lors d'une étude de terrain. Les entreprises participant à l'expérience avaient la possibilité de recevoir gratuitement un ensemble de gadgets afin de réduire leur consommation de ressources ou d'énergie. Les résultats obtenus montrent qu'il suffit que l'architecture décisionnelle comporte de petits obstacles pour réduire de moitié l'efficacité d'un programme, et que des facteurs non monétaires minimes, et de nature apparemment inoffensive, peuvent exercer un impact significatif sur le taux de mise en œuvre de mesures de soutien. Par conséquent, les programmes de protection de l'environnement existants (ainsi que d'autres mesures politiques similaires) devraient faire l'objet d'une vérification régulière eu égard à la présence de sludges, et les nouveaux programmes être soumis à des tests intensifs en vue d'identifier et d'éliminer ces entraves indésirables. Ce n'est qu'ainsi que l'on pourra s'assurer que des mesures gouvernementales atteignent un taux d'efficacité élevé.

Références

Calogirou, C., Sorensen, S. Y., Larsen, P. B., Pedersen, K., Rovsing Kristiansen, K., Mogensen, J., Alexopoulou, S., and Papageorgiou, M. (2014). SMEs and the environment in the European Union. PLANET SA and Danish Technological Institute Technical Report.

Cowen, D., Kannan, N., and Soman, D. (2021). Seeing sludge. In Soman, D. and Yeung, C., editors, The Behaviourally Informed Organization, pages 73–95. University of Toronto Press.

Grieder, M., Kistler, D., and Schmitz, J. (2023a). How Sludge Impairs the Effectiveness of Policy Programs: A Field Experiment with SMEs. Working Paper available at SSRN: https://ssrn.com/abstract=4249095

Grieder, M., Kistler, D., Schlüter, F., and Schmitz, J. (2023b). Not only for the money: Nudging SMEs to promote environmental sustainability. Working Paper available at SSRN: https://ssrn.com/abstract=4351587

Lamoureux, S. M., Movassaghi, H., and Kasiri, N. (2019). The role of government support in SMEs' adoption of sustainability. IEEE Engineering Management Review, 47(1):110–114.

Soman, D., Cowen, D., Kannan, N., and Feng, B. (2019). Seeing sludge: Towards a dashboard to help organizations recognize impedance to end-user decisions and action.

Sunstein, C. R. (2020). Sludge audits. Behavioural Public Policy, pages 1 – 20.

Auteur·es

Manuel Grieder
UniDistance Suisse
Faculty of Economics and
Zurich University of Applied
Sciences (ZHAW)
Center for Energy and the
Environment
manuel.grieder@fernuni.ch

Deborah Kistler
ETH Zürich
Department of Humanities
Social and Political Sciences
Chair of Economics
deborah.kistler@econ.gess.ethz.ch

Jan Schmitz
Radboud University
Nijmegen
Institute for Management
Research
Department of Economics
jan.schmitz@ru.nl

Le PNR 73

www.pnr73.ch

Le programme national de recherche « Economie durable » (PNR 73) a été lancé mi-2016 par le Conseil fédéral, avec un budget global de 20 millions de francs pour 5 ans de recherche. Il a fondé 29 projets de recherche dans différents domaines tels que l'économie circulaire, la finance, le bâtiment et la construction, les villes et la mobilité, la sylviculture, l'agriculture et l'alimentation, la chaîne d'approvisionnement et la gouvernance. Le PNR 73 vise à générer des connaissances scientifiques sur une économie durable qui utilise les ressources naturelles avec parcimonie, est source de bien-être et augmente la compétitivité de l'économie suisse.

Editeur

Programme nationale de recherche
« Economie durable » PNR 73
Fonds national suisse FNS
Wildhainweg 3
3001 Berne

Mai 2023

Contact

Irina Sille
Manager du programme PNR 73
FNS, Wildhainweg 3
3001 Berne

T : + 41 (0)31 308 22 20
E : pnr73@snf.ch

Disclaimer : Le présent bulletin politique a été financé par le Programme national de recherche « Économie durable » (PNR 73) du Fonds national suisse. Les auteurs sont responsables de son contenu.

FNS